

Avis au public
Règlement de la Circulation
Modification temporaire

obeler
fenneng:beetebuerg:
hunchereng
näerzeng

eis gemeng

Il est porté à la connaissance du public que le collège échevinal par sa décision du 28 janvier 2019, confirmée par le conseil communal le 15 mars 2019, apporte les modifications temporaires suivantes au règlement communal de la circulation routière de la commune de Bettembourg du 9 juillet 2012 et approuvé par Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures le 17 août 2012:

Valable le 09 mars, le 18 mai, du 13 au 21 juillet, du 17 au 23 août, le 12 octobre, le 19 octobre, le 26 octobre, le 16 novembre et le 14 décembre 2019:

- Arrêt d'autobus (E,19) dans la route de Mondorf, entre l'entrée de la place de la Gare et la rue du Coin à Bettembourg;

Les délibérations afférentes ont été approuvées par:

Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics le 25 mars 2019.

Fait à Bettembourg, le 10 avril 2019.

Jessica LOEVEN
Secrétaire Communal p.d.

Laurent ZEIMET
Bourgmestre

